

inclusivement, indiquaient qu'au cours de cette période on a terminé la construction de 495,887 unités nouvelles de logement dans tout le Canada, alors qu'au cours de la même période, 513,000 nouvelles familles se sont constituées (augmentation nette). Par conséquent, dans cette période de six ans, le nombre de familles nouvelles a excédé le nombre de logements nouveaux au pays, de 17,113 unités. On ne possède pas de chiffres précis pour 1952.

Cependant, si l'on se reporte à la publication trimestrielle de la Société centrale d'hypothèques et de logement, intitulée *Habitation*, on peut lire, au sujet du quatrième trimestre de 1952, au premier alinéa, ce qui suit:

Le nombre de familles nouvelles au Canada, au cours des trois premiers trimestres de 1952, qui a été de 67,000, s'est maintenu à peu près au même rythme que celui de 1951. Cet état de choses est attribuable, pour un peu plus du quart de ce chiffre, à l'immigration, comme l'indique le nombre net d'immigrées mariées au Canada.

Ma foi, si le rythme des mariages, pour les trois derniers mois de 1952, se rapproche de celui des neuf premiers mois de la même année, il est évident que le nombre de ces nouveaux ménages au Canada en 1953 doit être de 85,000 ou de 90,000.

Quels résultats avons-nous atteints dans le domaine de la construction de maisons au Canada en 1952? Le ministre a dit ce matin que le nombre des habitations achevées en 1952 était de 74,000. Il est donc évident que, même compte tenu de ce qu'a dit le ministre au sujet des résultats de cette année-là, nous avons été une fois de plus dépassés par le rythme des mariages au Canada; au lieu de rattraper le retard existant, il est clair que l'arriéré s'accumule effectivement.

Nous serons tous heureux de constater que nous avons bâti chez nous ne fut-ce que 74,000 unités de logements et que, pendant le premier trimestre de 1953, le nombre de maisons mises en chantier témoigne d'un rythme encourageant. Voilà qui nous est agréable. Mais ne négligeons pas l'autre aspect que présente le problème. Examinons, sans préjugés, le rythme de la construction. Considérons le problème dans son ensemble, en tenant compte de ce qu'en dépit de ces chiffres la construction au Canada est de nouveau tombée, en 1952, au-dessous de la cadence à laquelle se forment de nouvelles familles; de 1946 à 1952, c'est-à-dire depuis sept ans, nous ajoutons toujours aux besoins en ce qui concerne le logement, au lieu de les réduire.

Tandis que la population canadienne croît en nombre et continue à conclure des mariages à un rythme rapide, l'immigration a ajouté, en 1952, 164,498 nouveaux arrivants

à la population. Bien que ce chiffre représente une diminution de 30,000, si on le compare au nombre des immigrants admis au Canada en 1951, il représente un nombre considérable de personnes auxquelles il faut procurer des logements. Nous n'avons donc nulle raison de nous croiser les bras pour contempler avec satisfaction la situation actuelle de l'habitation au Canada, ni les mesures qu'on a prises afin de répondre aux besoins existants.

En réalité, le problème est vaste et la situation très critique. On est déçu, par la déclaration du Gouvernement ce matin, si l'on y cherche une compréhension éclairée de la nature dangereuse que revêt, dans notre pays, le problème d'habitation. On a souligné les réalisations. Mais ce qu'on a accompli ne suffit pas à combler les lacunes actuelles. Il faut envisager le problème d'une façon plus positive, compte tenu de l'urgence de la situation.

Un homme d'affaires éminent de Toronto, M. C. L. Burton, faisant la revue d'une vie longue et active, a écrit, l'an dernier, un livre intitulé: *A Sense of Urgency*. Si je pouvais résumer les points faibles du programme du Gouvernement en ce qui a trait au logement au Canada, je dirais que le Gouvernement n'a pas le sens de l'urgence en ce qui concerne ce problème au pays.

Le ministre parle de la construction de 74,000 unités de logement terminées au Canada, l'an dernier, c'est-à-dire 7,000 de moins qu'en 1951, bien qu'il y ait eu, il est vrai, accroissement du rythme de la construction durant les derniers mois de 1952, accroissement qui s'est prolongé durant les premiers mois de 1953 en comparaison de l'année antérieure; or à cet égard on doit être assez franc pour reconnaître que le déclin qui s'est produit dans la construction, à la fin du printemps de 1951, et s'est maintenu de façon fort alarmante durant le reste de 1951 et jusqu'en 1952, dépend pour une bonne part de la ligne de conduite suivie, de propos délibéré, par le Gouvernement.

Les restrictions que le Gouvernement a imposées, en 1951, à l'égard de la construction de maisons, ont inévitablement réduit le rythme de la construction d'habitations nécessaires au pays et leurs effets se sont fait sentir au moins pendant un an. Or lorsque le rythme de la construction de maisons manifeste une tendance contraire durant la dernière partie de 1952, nous voyons l'industrie de la construction des habitations surmonter les entraves que le Gouvernement a suscitées par la ligne de conduite qu'il a suivie de propos délibéré au printemps de 1951.